

Implantation paysagère



Depuis Trélon, on aborde la clairière d'Ohain par **un secteur haut** constitué d'un bocage dense composé de haies arbustives et arborées.

Le paysage est fermé par des prairies récemment plantées d'arbres.

La présence de nombreuses mares témoigne d'un sol assez imperméable et frais encore voué aux pâturages.

A l'est du village, les prairies sont plus vastes, le bocage plus lâche, l'impression d'ouverture domine. Ce paysage préfigure **un secteur très ouvert** au nord-est de la commune où la mise en culture des parcelles s'amplifie. Le **bâti est plus rare** et se caractérise par de **grandes exploitations agricoles** souvent au centre de leur domaine.



Au sud l'écrin forestier.



Le plateau.

Le village, situé près du **point haut du plateau**, se repère à son clocher. Depuis le nord, on entre assez vite dans le centre organisé autour d'**une grande place**. Elle rassemble commerces et lieux publics (mairie, école, église, monument aux morts, salle des fêtes, ...).





La place d'Ohain depuis la rue des Horbes.

Le centre du village s'organise autour de la «**place carrefour**» à l'intersection de deux voies principales (RD963 et RD383). A l'origine d'une **structure en étoile** irriguant l'ensemble des parties bâties de la commune, cet espace tient lieu de centre de gravité du territoire communal. La place se développe en «**L**» le

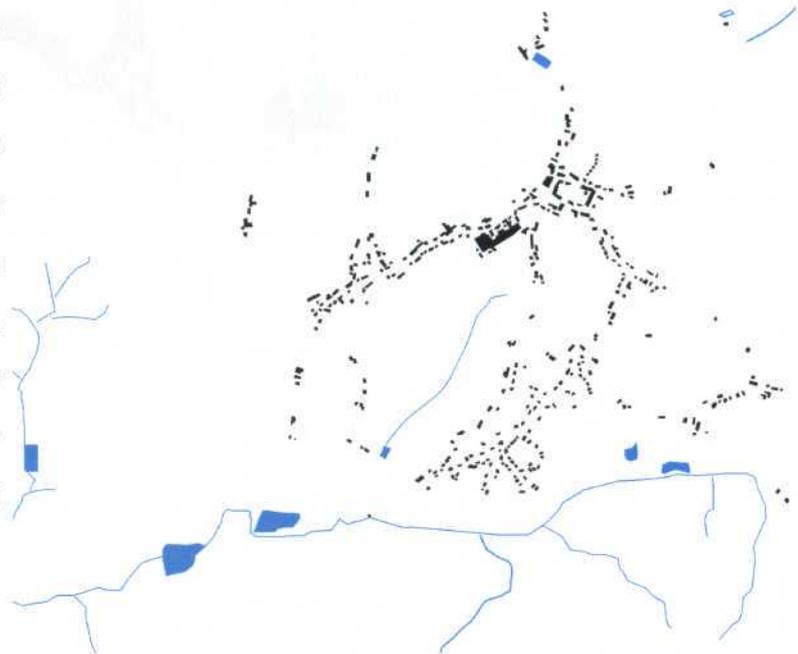
long des deux axes définis par ces voies. Clairement délimitée par un bâti continu, elle est plantée dans sa partie centrale.



L'arrière de l'usine, en partie disparue aujourd'hui.

En limite sud-ouest du bourg initial, l'industrie s'est développée à travers une seule usine de tissage concentrant une grande part de l'activité du village. Elle a généré une **expansion urbaine linéaire** autour de l'axe routier RD963 vers le bois de

Trélon, à caractère très mixte aujourd'hui (petites fermes, habitat ouvrier et résidentiel récent). On peut noter le caractère d' «**industrie à la campagne**» joué par les bâtiments industriels qui ont su respecter, par leurs formes et leurs matériaux, le caractère rural du village agricole dans lequel ils s'insèrent.



L'hydrographie au sud du village.

La présence de **nombreux trieux** (Trieux de Biefontaine), ou hameaux dispersés au sud de la commune, à l'écart des grands axes et **en limite forestière**, révèle un tissu lâche composé de petites maisons de la première moitié du XX^e siècle et de pavillons récents entourés de terrains arborés. Une **ambiance résidentielle** domine, confortée par un maillage complexe de petites voies de desserte.



Les trieux, du résidentiel à la campagne.

Les sous-ensembles

Le noyau



Rue de l'Alouette



La rue des Horbes



La rue de Melsart



Les Trieux



-  Noyau
-  Extensions
-  Hameaux
-  Ecarts
-  Isolés

Les extensions, les hameaux, les écarts et les isolés

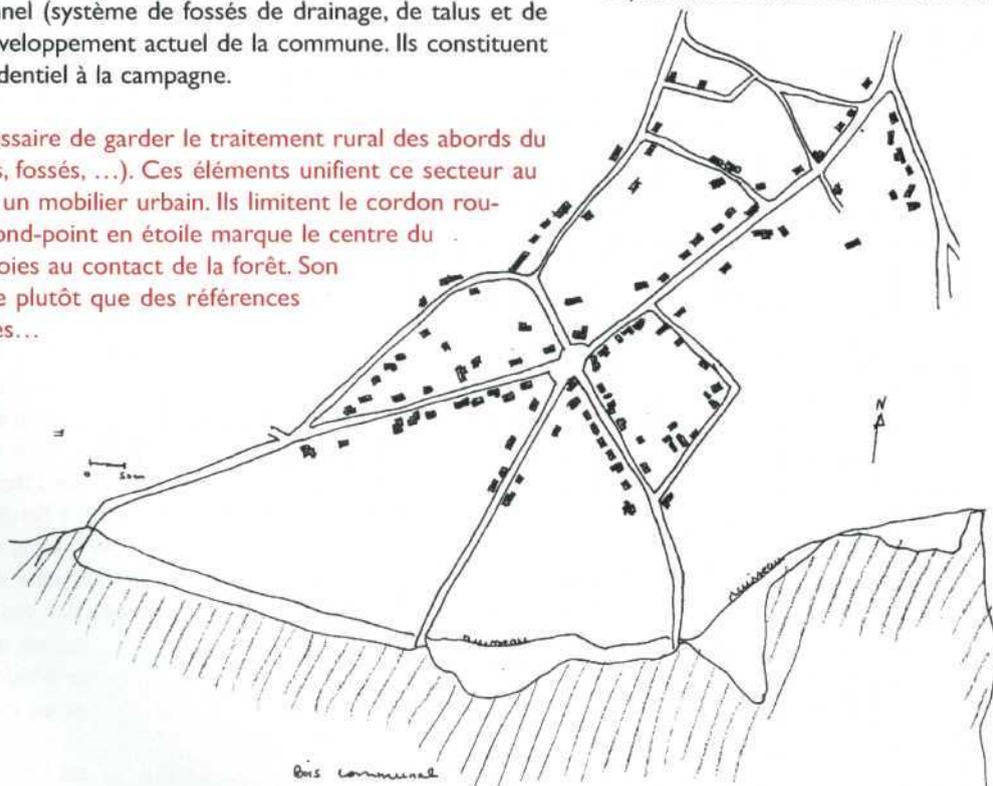
Les Trieux

Situés au sud du village en lisière de forêt, les Trieux sont composés d'une série de voies formant un réseau. Ils sont implantés dans une zone de défrichement relativement récent. Ce système de voies en réseau se rejoignant reprend la forme traditionnelle du trieu, bien que le bâti qui le compose date majoritairement du dernier tiers du XX^e siècle. Il s'agit d'une zone intermédiaire entre la forêt et le noyau, sans visibilité sur celui-ci. Il est composé de quelques fermes isolées et surtout de pavillons construits (80%) depuis les années soixante dans des styles très divers. Au centre du réseau se trouve un rond-point distribuant les voies. Malgré le caractère récent du bâti, nous retrouvons des voies de type traditionnel (système de fossés de drainage, de talus et de haies). Ces Trieux représentent le lieu du développement actuel de la commune. Ils constituent un exemple d'intégration d'un ensemble résidentiel à la campagne.



Depuis la rue de l'Alouette, l'accès au Trieux.

Enjeux et recommandations : Il est nécessaire de garder le traitement rural des abords du bâti (haie d'essences locales, talus herbagers, fossés, ...). Ces éléments unifient ce secteur au développement récent, sans avoir recours à un mobilier urbain. Ils limitent le cordon routier réduit à sa plus simple expression. Le rond-point en étoile marque le centre du carrefour et conforte le rayonnement des voies au contact de la forêt. Son traitement doit intégrer sa dimension rurale plutôt que des références urbaines de types bordures, trottoirs bitumés...



Un rond point comme centre du Trieux

La rue des Horbes (D963)

Elle constitue une extension du noyau et **se termine dans la forêt**.

Pour des raisons géographiques (proximité de la frontière) et économiques, le développement urbanisé d'Ohain s'est fait en direction de Fourmies.

Elle est composée d'un **bâti linéaire dispersé et varié** : des maisons anciennes, des fermes et des pavillons. Il n'y a **pas d'homogénéité** de l'implantation du bâti. De même, les espaces d'accès au bâti se déclinent de manière très diverse (muret, haie, grillage, jardinet, cour...). Des vues sur le paysage sont possibles en raison de la dispersion des constructions. C'est une voie très fréquentée.



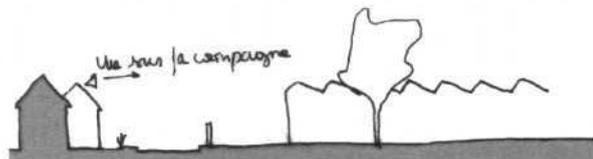
Différents principes d'implantations du bâti sur la rue des Horbes.



D963
Bâti sur rue
murets
longue parcelle
avant
pavillon



A Ferme
D963
murets + grillage
vis-à-vis
ferme
jardin pâtures



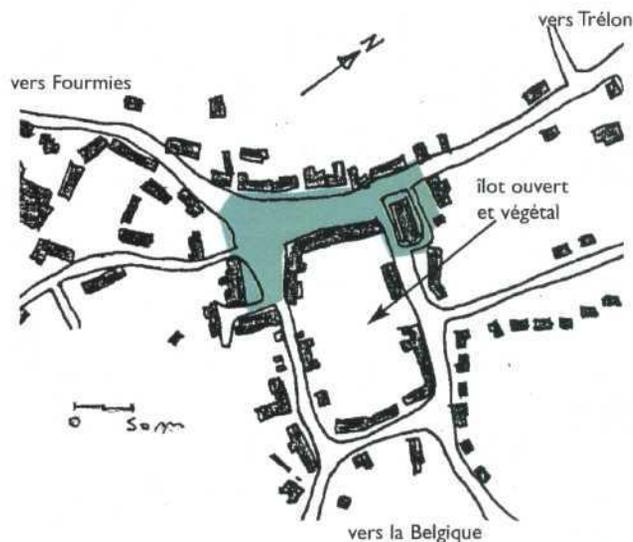
Vue sur la campagne
D963
ouverture sur le paysage
curieuse avant d'entrer
P unis en ruelle
paysage sur la campagne et la lisière de la forêt

Enjeux et recommandations :

- densifier les dents creuses,
- harmoniser les abords du bâti (haies, murets, mobiliers urbains, traitement des trottoirs...)

Le noyau et la place

Noyau :



L'îlot rectangulaire et le départ des différentes extensions.

Le périmètre de la place.

Le noyau est organisé autour d'un carrefour rectangulaire, à la jonction des routes de Trélon, Anor, Momignies et Wallers-Trélon. Il comprend la place du village, ainsi qu'un îlot, en léger surplomb, situé à l'est et évidé en son centre. Au cœur de cet îlot se trouvent des jardins maraichers et des garages desservis par un chemin semi-public. Sur ses limites, le bâti alterne avec des zones non bâties.

Le noyau est composé de quelques fermes, de maisons anciennes (avec une forte proportion de constructions en pierre bleue), de commerces, de maisons datant de l'époque industrielle, d'autres de la deuxième moitié du XX^e siècle, de bâtiments administratifs, ainsi que de pavillons récents. Aussi domine une impression d'une grande hétérogénéité du bâti. Le noyau est prolongé en étoile par des routes comportant une forte proportion de bâti. Aussi est-il difficile de délimiter strictement le centre car il n'existe pas de coupures franches. De plus, le noyau n'étant marqué que par un relief très léger et par l'absence de ruisseau, la topographie ne définit pas non plus de limites strictes.



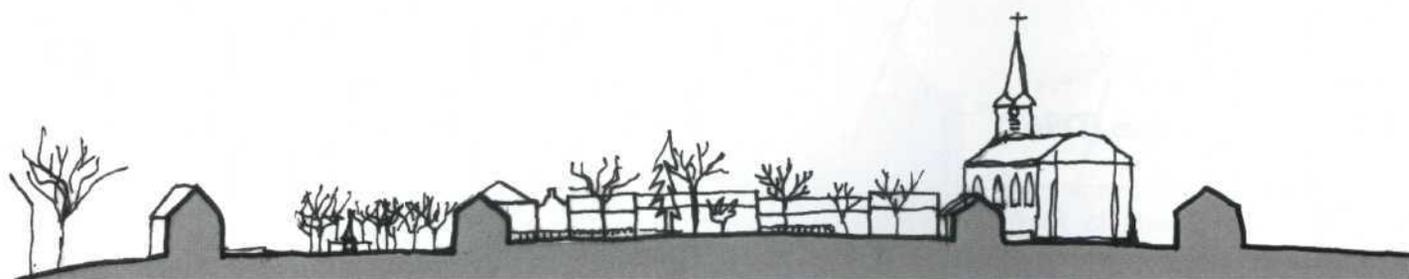
Le chevet de l'église.



L'arrivée sur Ohain depuis Trélon.

Enjeux et recommandations de l'îlot principal :

- préserver la dominante végétale à l'intérieur de l'îlot principal,
- favoriser la construction en périphérie de l'îlot,
- atténuer l'impact des garages afin qu'il n'affecte pas la vision intérieure végétale,
- favoriser la traversée de ce lieu par des venelles (liaison piétonne).



↑
jardin
privatif
avant

Cœur d'îlot ouvert et végétal

↑ îlot vest
↑ îlot au bord fait
de chemin de traversa,
jardin privatif, quelques garages
îlot ouvert de grand
taille

↑ mur
↑ ancienne
ferme



L'accès au noyau depuis Mommignies.



L'intérieur de l'îlot rectangulaire



La Place :

Elle est située sur deux des côtés de l'îlot rectangulaire. Elle est très étendue, en forme de croissant, sans relief marqué. Au nord, elle s'ouvre sur la route de Trélon ; elle est délimitée par les escaliers successifs qui mènent à l'église, le clocher-porche et la nef en pierre bleue. A l'est, elle est bordée par un alignement, assez régulier visuellement, constitué de maisons à un étage. Cet alignement s'étend jusqu'au monument aux morts. Au centre du rang bâti, côté ouest, un volume plus haut, celui de l'ancienne salle de musique (1903), monumentalise l'échelle de la place et lui donne son caractère urbain, renforcé par l'aménagement des trottoirs. Enfin, au sud, un bâtiment de forme allongée ferme la perspective, ainsi qu'un lotissement dont la logique d'implantation est contraire à celle du reste du bâti. La route se poursuit en direction des Horbes. Sur le



Un rang bâti donnant sur la place.

côté sud de la place se situe la mairie, isolée sur sa parcelle, signalée par deux arbres remarquables. La place se poursuit en coude à l'est et comprend un nouvel alignement dont la poste fait partie. La place se ferme à l'est avec un autre rang de maisons en pierre bleue. Une conséquence de la planéité de la place fait que, nous ne retrouvons pas les socles, les terrasses et les talus, caractéristiques des autres communes de l'entité paysagère.

La place englobe les fonctions principales du village, avec l'église et l'école, la salle de musique, la mairie, des commerces et la poste. Elle devrait avoir un rôle unificateur entre ces différents lieux mais ce n'est pas totalement le cas à cause de son traitement. Bien qu'elle soit une zone de carrefour, avec beaucoup de circulation automobile, elle est relativement fermée aux paysages avoisinants. Elle est constituée d'éléments très hétérogènes : de parterres à chacune de ses extrémités, d'une zone goudronnée faisant office de parking, du secteur de l'arrêt du bus, d'une zone gravillonnée et du périmètre du monument aux morts.



La place du village

Enjeux et recommandations :

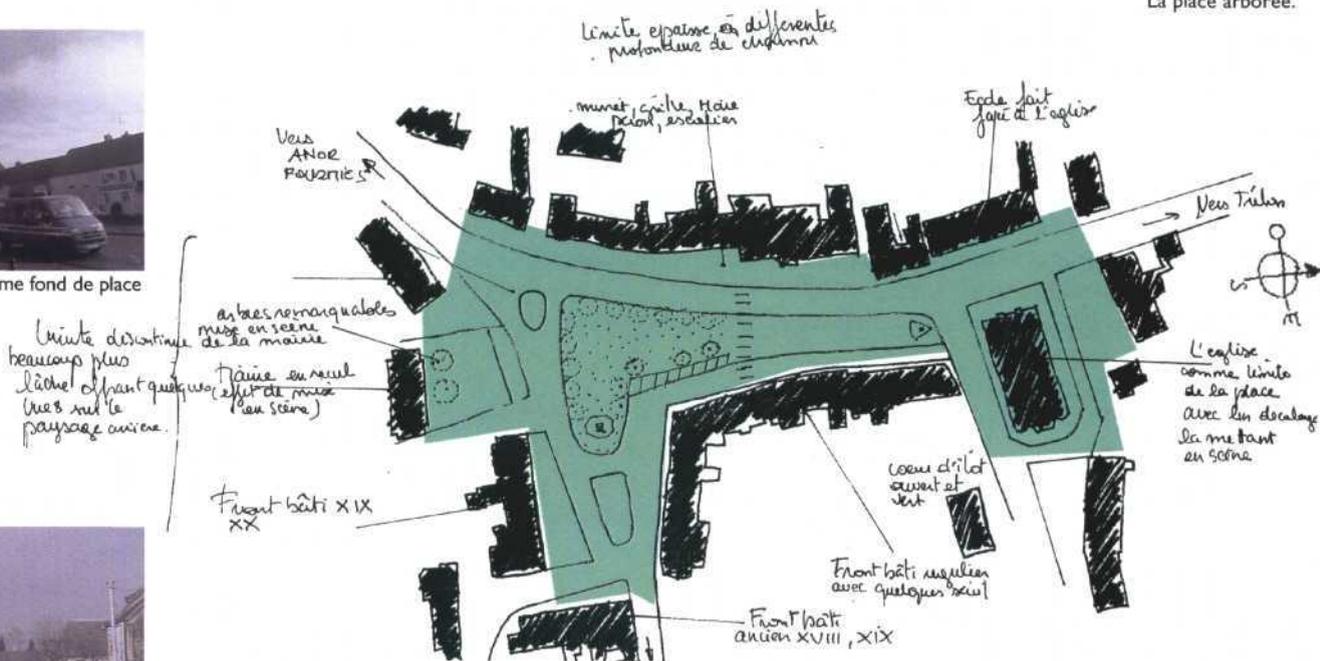
- identification des éléments dominants constituant la place (mairie, école, église, ...),
- un traitement mettant en scène chacun de ces édifices est à réfléchir, un travail sur la mairie et son espace public actuellement en cours participent de cette mise-en-scène.
- les lieux de parking sont à reconsidérer : les voitures sont dispersées sur tous les espaces,
- le mobilier urbain semble peu adapté à une occupation collective de la place.



La place arborée.



L'église et le front bâti comme fond de place



L'accès à la place depuis la Belgique

Le périmètre de la place.

Ancienne province du Hainaut
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe
Canton de Trélon

Superficie de la commune : 1188 hectares
Population : 1183 (chiffres de 1999)
1975 : 1177 ; 1990 : 1153.

Document d'urbanisme :
POS : l'état actuel date du 09/10/99.
Études Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie : 2
(1991-1998).

Historique :

Sur la commune d'Ohain, au sud de la chapelle du Grand Dieu, du matériel néolithique (un fourneau, une hache et des poteries) a été exhumé en 1895. Au milieu du XIX^e siècle, des sépultures, sans doute d'époque mérovingienne (481 à 751 après J.C.), ont été mises à jour. Les cercueils en pierre taillée renfermaient des restes humains avec des bijoux et des armes, le plus souvent deux cadavres dans une même tombe. Au début du Moyen-Age, le village n'est composé que de chaumières en torchis, éparses le long du chemin qui reliait les positions militaires d'Anor et de Fourmies avec le château-fort de Trélon, en lisière de la forêt. Puis, le défrichement aidant, les habitations se sont groupées autour d'une modeste chapelle située dans l'angle nord-est du cimetière actuel. Cette chapelle, dénommée par la tradition «l'église de paille» était consacrée à saint Martin. Le plus ancien document écrit conservé mentionnant Ohain est une bulle du pape Alexandre III en date du 8 décembre 1180. Dans l'énumération des biens et revenus dont elle confirme la possession au chapitre Saint-Géry à Cambrai, on trouve mentionné Oaing. La même orthographe se rencontre dans le cartulaire du Mont-Saint-Martin en 1190 et 1240. Le chroniqueur Froissart signale le village en racontant une expédition qu'une troupe de Français fit en 1340 vers Chimay. Ohain fit partie de la seigneurie de Trélon, démembrée de la pairie d'Avesnes en 1381, seigneurie comprenant les territoires de Wallers, Eppe-Sauvage, Willies, Baives et Moustier. Il ne fut pendant longtemps qu'une étroite dépendance de Trélon : les charges publiques étaient confondues dans le même rôle. La population du village ne croît que très lentement et les limites de son territoire avec celui de Trélon ne sont véritablement fixées qu'en 1730. Au XVIII^e siècle, la principale activité industrielle de la commune est la bonneterie qui occupe en 1804 près de deux cents personnes avec 70 métiers. En 1780 est rendue possible l'extraction de minerai de fer issu d'un filon se développant de Féron jusqu'aux environs de Chimay. La famille de Merode est concessionnaire de la carrière. En 1865 le comte Werner de Merode accorde pour trente ans à partir de 1869 à la société des forges et aciéries de Denain-Anzin et à la société de Vezin-Aulnoye le droit d'exploiter sa concession moyennant une redevance annuelle. En fait l'extraction du minerai de fer cesse vers 1880. Trois carrières de pierre bleue ont été exploitées sur le territoire de la commune : celle de Morenrieux, une autre située près de la ferme de Beauvoir, la troisième sur la Trouillette face à la chapelle du Grand Dieu. Parmi les activités économiques du village, se trouvaient des activités liées aux douanes (l'ancien bureau de douane se situait 39 rue de Momignies), ainsi que les laiteries d'Ohain, fondées en 1887. Deux filatures ont été créées dans la deuxième moitié du 19^e siècle : une en 1865 par Delval-Hardy, la seconde en 1874 par Bastien-Bourdu et Cie. Réunis aujourd'hui sous le nom de Dégoussé et Cie, les établissements ont été victimes d'un incendie en mai 2000.

Bibliographie :

DELMAIRE Roland, Le Nord (collection Carte archéologique de la Gaule), Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1996, p. 351. DERDA Sophie, Jean Lafitte architecte (1888- 1966), mémoire sous la direction de Richard Klein, s.l., s.d. (entre 1992 et 1998). DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ II, Propriétés des Croÿ, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1988, p. 70 et 71 (planche 6). JOUNIAUX, Histoire d'Ohain, s.l., s.d..

Pour des informations complémentaires sur la Fagne de Trélon, vous pouvez vous référer au «Guide technique des paysages», aux fiches thématiques sur le bâti, documents édités par le parc ainsi qu'à la charte d'identité du pays de Fourmies-Trélon réalisée par le cabinet Empreinte associé à l'agence Grafteaux-Klein.

Informations générales

